

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSBAT-2024-06-005

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Bâtiment session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2008 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bâtiment ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bâtiment:

Président : Monsieur Stéphane BOUYE, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

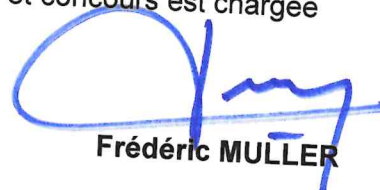
Enseignant-chercheur : Madame Solène CODET ;

Enseignants : Madame Elmira TOHLUKOVA, et Messieurs Slimane AID SAID, Hassan BOUGRINI, Mohamed BOUKINED, Philippe CHARDARD, Alan DA SILVA, Frédéric DESCHATRETTE, Bruno GREC, Abdelaali KRINE, Lionel LABOSSE, Bryan MC ALEAVY, Ghald OUBENNOUR, Jean-Christophe SARTORIS, Gil SIMON, Sébastien TRAUILLÉ ;

Professionnels : Messieurs Jean-Yves DUBOIS, Cédric MARTINS, Sylvain BERNARDO, Samuel FERNANDEZ, Thomas VELOSO, Albert CORDIER, Yann LE CEVILLIER, Thierry BOSSARD, Jean-Michel LANCHANTIN, Alexandre TURCY, Christophe LAUREAU, Romain MICHAUD, Thierry GRAVIOU, Cyril LANAN, Frédéric KAPERAN ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER